

TARIFS* C.R. par enfant, année scolaire 2019/2020

Elèves demi-pensionnaires (DP)		
TARIF 1	- élèves du secteur transports scolaires (si votre commune apparaît dans la colonne des établissements scolaires du tableau ci-dessous) - élèves en Clad, Clis, Segpa, Ulyss, 3 ^{ème} Techno. - élèves de J. Queinnec de Malestroit et MFR de Questembert	135 € par an en août Ou 45 € en août (1 ^{er} trim.) et 90 € en décembre (2 ^e et 3 ^e trim)
TARIF 1B	Familles nombreuses ayant 3 enfants respectant le secteur transports scolaires Présenter les justificatifs des titres de transports délivrés au 1 ^{er} trimestre aux autres enfants.	107 € par an en août Ou 45 € en août (1 ^{er} trim.) et 62 € en décembre (2 ^e et 3 ^e trim)
TARIF 2	élèves hors du secteur transports scolaires (si votre commune n'apparaît pas dans la colonne des établissements scolaires et que la dérogation CR est acceptée)	165 € par an en août Ou 55 € en août (1 ^{er} trim) et 110 € en décembre (2 ^e et 3 ^e trim)
Duplicata	En cas de perte ou vol de la carte.	10 €
Elèves en ouverture au public (dans la limite des places disponibles)		
INTERNE	Elèves n'empruntant les transports scolaires que le lundi matin et vendredi soir (ou veille et lendemain de jours fériés)	75 € / an Ou 33 € à l'inscription 21 € le trimestre suivant
Abonnement Mensuel	Elèves non subventionnés par le Conseil Régional	32 € par mois
A la Carte	1 voyage 10 voyages	2 € 15 €

*sous réserve du vote des tarifs définitifs par le Conseil Régional

Secteur transports scolaires**

Ecoles primaires Beausoleil, Notre Dame et Diwan : Questembert

Collège JL Chrétien Questembert	Collège St Joseph Questembert	Collège RG Cadou Malansac	Collèges Elven	Lycée M. Berthelot Questembert	
Beric Lauzach Molac Questembert	Beric Caden Lauzach Limerzel Malansac Molac Pluherlin Questembert Rochefort en Terre St-Gravé	Caden Limerzel Malansac Peillac Pluherlin Rochefort en Terre St Gorçon St Gravé St Jacut les Pins	La Vraie-Croix Larré Le cours	Ambon Arzal Beric Billiers Bohal Caden Damgan La Roche Bernard La Vraie-Croix Larré Lauzach Le Cours Le Guerno Limerzel Malansac Malestroit Marzan Molac	Muzillac Nivillac Noyal-Muzillac Péaule Peillac Pleucadeuc Pluherlin Questembert Rochefort en Sérent St Conpard St Gorçon St Gravé St Guymard St Jacut-les-Pins St Marcel St Martin s/oust
* élèves en 3 ^{ème} ayant déjà commencé leur scolarité à Questembert	La Vraie-Croix* Larré* Le Cours*				

**Attention : les élèves ne respectant pas le secteur transports scolaires défini ci-dessus, contactez-nous. Une dérogation doit être sollicitée par écrit auprès du Conseil Régional – Direction des Transports et des Mobilités – 10 rue St Tropez – 56000 VANNES

S'inscrire à l'école, mais aussi au car !

Paielement et obtention de la carte

Jusqu'au 24 mai 2019

Inscription

Compléter la fiche d'inscription dans nos bureaux jusqu'au 24 mai 2019

Date limite de demande d'arrêt : 31 mai

Jusqu'au 31 mai 2019

Réinscription

Compléter et renvoyer (au SITS) la fiche reçue par l'intermédiaire du conducteur

Passées ces dates, l'inscription sera mise en attente si sur-effectif dans le car

Jusqu'au 10 août 2019 Par courrier

Envoyez au SITS
Place du Général de Gaulle
56230 QUESTEMBERG

- votre ou vos chèques(s) à l'ordre du SITS de Questembert (nom de l'élève au dos)
- une (ou des) enveloppe(s) timbrée(s) à votre adresse pour le retour de la vignette ou de la carte (autant que de chèques)
- une photo d'identité (nouveaux inscrits ou renouvellement de carte)
- le coupon du règlement intérieur signé (nouveaux inscrits)

Du 19 au 30 août 2019 Au bureau

- Un moyen de paiement (chèque, CB ou espèces – faire l'appoint)
- une photo d'identité (nouveaux inscrits ou renouvellement de carte)
- le coupon du règlement intérieur signé (nouveaux inscrits)

SITS

Place du Gal de Gaulle
56230 QUESTEMBERG
sits_questembert@gmail.com

02 97 26 11 54
06 88 20 09 68

OUVERTURE

Du lundi au Vendredi de
9h00 à 12h00
ET
De 14h00 à 17h00

www.transport-scolaire-questembert.com

